

Les oiseaux de la Perrole. Année 2014

Introduction

Les domaines agricoles de plaine sont en général pauvres en biotopes et donc en oiseaux nicheurs. Fort heureusement, certains agriculteurs, sensibles à la problématique de la biodiversité, cherchent à enrichir leurs parcelles de haies et autres milieux favorables à la faune. Dans ce cadre, Pierre-Alain Schweizer a planté une haie et un bosquet en 2012 et 2013. En 2014, des arbustes truffiers étaient plantés le long de la partie Est du domaine.

Dans le but de déterminer l'influence de ces plantations et de définir la richesse avifaunistique de ces lieux, les oiseaux du domaine de la Perrole et de ses environs ont été recensés une fois par semaine.

Le lieu d'étude se situe sur le domaine de La Perrole (carré kilométrique 563/128), commune d'Aigle, parcelle cadastrale 1127 d'une surface de 81680 m² dont 80478 mètres de prés et cultures. Le domaine est situé en plaine, à 390 mètres d'altitude, en zone agricole intensive. Le domaine de La Perrole est un domaine agricole biologique en biodynamie. Le domaine comprend quelques cultures de petits fruits, de cultures maraichères, d'un verger, d'un rucher et de cultures céréalières. Au nord-est le domaine est limité par un talus avec une haie le long d'une route cantonale, et au nord-ouest par la haie plantée fin 2012 et fin 2013. Au sud-ouest, il est limité par une parcelle de culture intensive. Au sud-est, le domaine est limité par 80 plantons mycorhysés venus étoffer le domaine de la Perrole, fin 2014.

Les oiseaux nicheurs et ceux de passage

Il est important de préciser que les oiseaux recensés sur le domaine de la Perrole et de ses environs ne sont pas tous des nicheurs, ils ne se reproduisent pas tous sur le domaine. Soit, ils sont de passage en migration postnuptiale, soit pré-nuptiale, ou alors, ils viennent se nourrir et nichent à quelques centaines de mètres, voire quelques kilomètres. Les oiseaux observés d'août à février sont obligatoirement des non-nicheurs. Ceux observés de mars à juillet peuvent se reproduire sur le domaine ou dans les environs.

La plantation d'une haie ou toute autre amélioration des conditions de vie des oiseaux sur le domaine profitent donc aussi bien aux oiseaux de passage qu'aux oiseaux nicheurs.

Les années prochaines, l'accent pourra porter sur la distinction entre oiseaux nicheurs et oiseaux de passage.

Méthode

Le domaine de la Perrole et ses environs ont été parcourus selon un circuit bien défini et d'une longueur totale de 2660 mètres, soit au total, 51 passages en 2013, 53 passages en 2014. Généralement, les observations ont été faites le dimanche matin entre 07h00 et 10h00, dans le but d'éviter les nuisances (joggeurs, promeneurs, chiens, tracteurs, voitures). Chaque recensement durait entre une et quatre heures selon le volume d'oiseaux observés et le nombre d'observateurs. Toutes les observations sont également notifiées sur le site ornitho.ch, en tenant un formulaire journalier.

Départ à pied depuis le pont de l'autoroute, direction La Perrole. Puis, la haie est longée parallèlement à la route cantonale. Ensuite la haie plantée en 2012 et 2013 est longée (direction sud-ouest) jusqu'au carrefour. Le parcours emprunte le chemin vicinal jusqu'à l'exploitation voisine pour rejoindre le pont de l'autoroute par le même chemin qu'à l'aller.

Dès novembre 2013, les oiseaux observés dans la haie ont été précisément notés pour les différencier des observations générales et faire ressortir l'effet de la haie sur l'avifaune. Ces observations se font à une distance moyenne de 100 à 200 mètres à l'aide d'une paire de jumelles et d'une longue-vue.

Le total des observations réalisées en 2013 compte 48 espèces d'oiseaux différents réparties entre les espèces indigènes et celles de passage. En 2014, 18 nouvelles espèces ont été observées, fixant le total des oiseaux observés depuis novembre 2012 à 66 espèces. En 2014, la méthode a été plus précise, tenant compte d'un relevé des cultures parcelle par parcelle, d'une annotation précise des lieux d'observations des oiseaux ainsi que leurs mouvements à l'aide de deux cartes. Des indications comme la météo a été annotée (température, force du vent, couverture nuageuse, pluie, neige) pour chaque passage. Une attention particulière a été portée sur des espèces comme l'alouette des champs et le tarier des prés pouvant nicher sur le domaine. Elle pourrait permettre certains aménagements pour favoriser ces espèces sur le domaine.

En 2014, 61 espèces d'oiseaux ont été observées, dont 18 nouvelles comparées aux observations 2013. Les espèces suivantes n'ont pas été observées: l'alouette lulu, le busard St-Martin, le faucon kobez, la fauvette babillarde, la huppe fasciée. Par contre, de nouvelles espèces ont fait leur apparition : Le busard des roseaux (le 12.10), le corbeau freux (le 26.04), le coucou gris (le 06.07), le faucon hobereau (le 27.09), le faucon pèlerin le 19.01 puis principalement pendant juillet), le geai des chênes (le 20.04 puis en automne), la grande aigrette (le 09.10), le grand cormoran (le 01.11), la grive litorne (le 16.02, 02.03, 14 et 28.12), la mésange noire (le 26.10), la mésange nonette (le 13.06), la mouette rieuse (le 06.04 1 ind, 10.08 46 ind et le 30.11 18 ind), la pie-grièche écorcheur (le 11.05 sur la haie 2012), le pigeon colombin (le 06.0, puis régulier pendant tout l'été jusqu'au 17.10), le pouillot véloce (le 05.10), la roitelet huppé (le 05.10), la traquet motteux (le 21.09).



Fig. 1 : Carte indiquant le trajet du recensement.

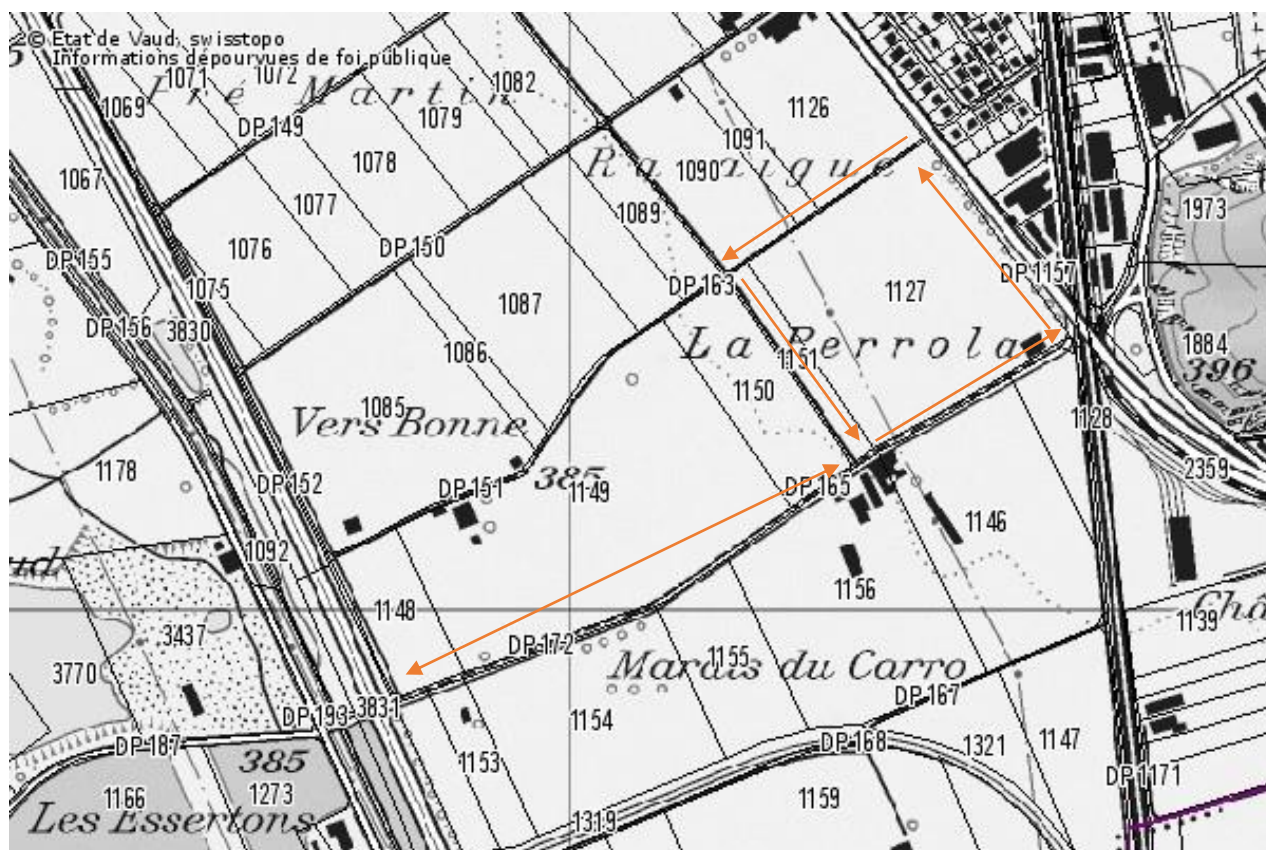


Fig. 2 : Carte représentant la parcelle 1127 et ses environs immédiats, ainsi que le trajet du recensement.

Commentaires, analyse.

La haie plantée en 2012/2013 attire des espèces comme la buse variable, le faucon crécerelle observé en train de déguster un rongeur, la mésange bleue et la mésange charbonnière, la pie-grièche écorcheur observée sur la haie en migration, le pipit farlouse et spioncelle, le rougequeue noir, le tarier des prés et le verdier d'Europe. La haie s'est étoffée et commence à attirer plus d'espèces. Elle devrait commencer à donner son potentiel dès 2015. Comme l'année précédente, l'alouette des champs se trouve souvent au pied de la haie, ainsi qu'entre les parcelles du domaine et celles du sud-ouest, sites de nidifications probables. Les nichoirs à martinet noir sont restés vides, alors qu'ils avaient servi d'abri aux moineaux domestiques en 2013. Les nichoirs à hirondelle de fenêtre restent inoccupés, seulement deux passages de cette espèce les 26.07 (7 individus) et 16.08 (1 individu). Les nichoirs à mésange posés dans la haie le long de la route cantonale sont restés également inoccupés, probablement posés trop tard dans la saison. Par contre, ils ont servis d'abri ou de dortoir. Ces nichoirs ont été nettoyés à la fin de l'automne. Le tarier des prés n'a pu être observé sur la parcelle 1087 laissée en friche en 2013, celle-ci a été labourée.

Un couple de tourterelles turques (voire deux) fait des tentatives de nidification. Il a construit un nid sur la poutre faîtière du hangar du domaine. L'autre couple, lui, a construit un nid dans un hangar de la ferme voisine. Aucun envol de jeune n'a été observé.

Dans la région du poulailler et de la forêt, des espèces comme le moineau friquet et domestique, le rougequeue noir, le bruant zizi font de fréquents passages.

Le verdier d'Europe et le chardonneret élégant continuent de se nourrir dans les champs de maïs et de tournesol. Ils font la navette entre ces champs, la ferme voisine ou la haie le long de la route cantonale. La linotte mélodieuse a également été observée dans la même culture.

L'autour des palombes est suspecté de visiter le poulailler, probablement depuis la colline du Plantour. En 2014, aucune preuve visuelle n'a été faite.

Il sera très intéressant de continuer l'observation au cours des années suivantes pour étudier l'évolution des espèces par rapport à la croissance de la haie et par rapport aux différentes cultures tout au long de l'année. Des aménagements devraient permettre à des espèces comme l'alouette des champs et le tarier des prés, de nicher sur le domaine de La Perrole. Une attention sera également portée sur la dernière plantation faite. Il serait judicieux d'éclaircir les plants des haies 2012/2013 sur environ 30 cm avant le débroussaillage.

En 2015, les observations faites autour des haies 2012/2013 et la truffière/forêt seront reportées sur le tableau et sur la deuxième feuille d'observation. Les observations des haies seront reportées en vert, tandis que les observations de la forêt/truffière seront reportées en jaune.

Dans le divers, le renard roux est observé à plusieurs reprises sur le domaine et est suspecté de visiter le poulailler. Le lièvre brun, lui a été observé dans les hautes herbes bordant la haie 2012. Des traces de chevreuil ont été aperçues pendant l'hiver.



Fig. 4 : Faucon crécerelle dégustant un rongeur, sur un perchoir dans la haie 2012



Fig. 5 : Tourterelle turque, au nid, dans le hangar du domaine de la Perrole.

Remerciements.

Un merci tout particulier à François Estoppey pour ses passages pendant mes absences, ses conseils, son soutien et la relecture du texte. Un grand merci, également à Mariette Lecler qui m'accompagne régulièrement.

Henri Lecler/Vouvry/21.03.2015